

[Text]

**The Chairman:** Mr. Nichol wants to say something in passing.

**An hon. Member:** I am sorry.

**Mr. Nichol:** If I may, because I think that matter of licensing is probably important to you. You see the difficulty is that we believe that the one about licensing has a long way. We suggested that the licence should be placed on the man; that the right to fish should be vested in him rather than in the thing or the vessel, and that that should not be a marketable commodity; that when an individual retired, the privilege retired with him and then a new entrance would be brought into the industry on some basis or whatever. What we are doing in British Columbia now is that we are paying a tremendous cost to amortize the value of licences. Fishermen are paying \$10,000, \$20,000 a year in interest charges, having bought into the industry and paid through the nose for the privilege to fish for salmon.

And we say this, that there can be a transition period. It is not too late. We can go back. There is the problem of protecting the investment that people have made, but we do not think that we need to perpetuate the situation that we now have. We propose licensing the man, first of all, and the powers that be, in their wisdom, said that is not possible, we are going to license the vessel. Cliff Levelton, who has done the study for the east coast who is a west coast man, one of those opposed to licensing the man, has recommended licensing the man on the east coast with the whole system for new entrance into the industry that we proposed. Why he saw it as so logical for the east coast when they resisted it for the west coast is beyond me, but that is the situation.

**Mr. Tobin:** Another question, then. And I am glad you drew that comparison between the east and west coasts and this is the reason I have mentioned this couple of areas. The union also has recommended that only bona fide fishermen should be licensed, and we should do away with moonlighters. Now, that has been a big issue in Atlantic Canada as well.

**Mr. Cyr:** In Newfoundland.

**Mr. Tobin:** And in Newfoundland, yes. I am curious to know how you determine what a bona fide fisherman is. Take an example: if what you are saying is that fishermen who have other income sources should not be licensed as fishermen, I am wondering to what degree. We can pick an example on the west coast which is farming. I would like to know what your definition of a bona fide fisherman is.

• 1045

**Mr. Hewison:** We had definitions when we first developed our program. We went into this in some detail, because the earnings of a fishermen are so low—if the person makes only \$5,000 quite obviously he has to have some other source of

[Translation]

**La présidente:** M. Nichol veut dire quelques chose en passant.

**Une voix:** Excusez-moi.

**M. Nichol:** Si vous le permettez, car je crois que cette question de la délivrance des permis est importante pour vous, je dirais que je crois que la difficulté vient du fait que nous devrions attribuer le permis à la personne et le droit de pêcher au pêcheur plutôt que de les attacher au bateau. Ce permis et ce droit ne pourraient être commercialisables, c'est-à-dire que lorsque le pêcheur prendrait sa retraite, ce privilège disparaîtrait avec lui, mais on devrait établir une nouvelle façon de réintroduire ce permis et ce droit dans le cadre de cette industrie, sous quelque forme. En Colombie-Britannique, à l'heure actuelle, nous devons dépenser énormément pour amortir la valeur des permis. Les pêcheurs paient \$10,000, \$20,000 d'intérêts par an, afin d'avoir le privilège de pêcher le saumon.

Nous disons que l'on pourrait établir une période de transition et qu'il n'est pas encore trop tard pour le faire. Il y a cette difficulté de protéger l'investissement que les gens ont déjà fait, mais il n'est pas nécessaire de conserver pour toujours cette situation que nous avons à l'heure actuelle. Nous proposons de fournir le permis à la personne avant tout, mais les autorités en place, dans leur sagesse, prétendent que ce n'est pas possible et qu'il faut donner le permis aux navires. Cliff Levelton, qui vient de la côte ouest, qui a fait l'étude de ce qui se passait sur la côte est, et qui était un de ceux qui s'opposaient à cette délivrance du permis en faveur de la personne, a recommandé que l'on donne le permis aux pêcheurs sur la côte est et qu'on accepte tout le système que nous proposons pour les nouveaux qui commencent dans ce secteur. Pourquoi il a trouvé que c'était logique de le faire sur la côte est, alors que l'on s'y était opposé sur la côte ouest, me dépasse, mais telle est la situation.

**M. Tobin:** Je voudrais poser une autre question, car je suis content que vous ayez comparé la situation dans l'Est et celle dans l'Ouest, et c'est pourquoi j'ai parlé de quelques-uns de ces problèmes. Le syndicat a aussi recommandé que l'on fournisse un permis aux pêcheurs de bonne foi, et on devrait empêcher toute pêche faite irrégulièrement. Cette question s'est posée avec acuité aussi dans les provinces de l'Atlantique.

**M. Cyr:** A Terre-Neuve.

**M. Tobin:** Et à Terre-Neuve, oui. Je me demande comment vous établissez ce qu'est un pêcheur de bonne foi. Pour vous, un pêcheur qui aurait d'autres sources de revenu ne devrait pas recevoir de permis à titre de pêcheur, et je me demande jusqu'à quel point on peut suivre cette façon de procéder. Nous pouvons donner l'exemple d'une exploitation sur la côte ouest. J'aimerais donc connaître votre définition.

**M. Hewison:** Lorsque nous avons établi à l'origine notre programme, nous avions établi les définitions. Nous avons approfondi ce domaine, car le revenu des pêcheurs a été si bas qu'évidemment, s'ils ne gagnaient pas plus de \$5,000, par